

### Sommaire :

- page 1 : édito
- page 2 : l'entrevue avec le Conseil Départemental.
- page 3 : Le loto, la carte Cezam, les permanences UTR
- page 4 : le C.L.I.C.



Photo : Le Conseil Départemental a reçu conjointement les délégations de l'UTR-CFDT01 et le syndicat CFDT Santé 01

### EDITO

## VIGILANTE, OPTIMISTE, L'UTR TOUJOURS ACTIVE...

### Retour du virus et ses variants

Les turbulences de la crise sanitaire avec l'espoir d'une sortie de crise qui s'éloigne influent sur notre quotidien, sur celui des familles avec enfants scolarisés, sur les enseignants, sur les salariés et sur les soignants entre autres... Dans cette lutte contre l'épidémie, entre adhésion aux vaccins et hostilité pour différentes raisons, évitons de cliver les français et épargnons aux professionnels de santé, pour qui la vie humaine n'est pas une valeur d'arbitrage, d'avoir à faire des choix en fonction des chances de survie du patient.

### Soyons optimistes

Sans céder au découragement, gardons confiance dans une embellie qui finira bien par arriver et regardons ce qui nous rassemble pour agir collectivement.

La CFDT et ses valeurs nous apporte une réponse pour les mois à venir.

Depuis le premier janvier, la France préside le Conseil de l'Union Européenne. En sus des règles budgétaires, de la souveraineté européenne et de la gestion des migrations, d'autres dossiers sociaux, tels l'instauration d'un salaire

minimum en Europe et l'égalité entre les femmes et les hommes, pourraient avancer avec l'appui de Laurent Berger, président de la Confédération européenne des syndicats.

### Nous continuerons d'agir

Les prochaines élections présidentielle et législatives nous permettront d'intervenir auprès des candidats pour aborder le pouvoir d'achat, l'accès aux soins, la loi grand âge et autonomie, la fracture numérique et les propositions du Pacte du pouvoir de vivre qui nous concernent localement pour un développement écologique, social, économique et démocratique.

Dans le syndicalisme hebdo du 4 janvier il est écrit : « Dans cette campagne la CFDT est et restera indépendante... mais être indépendant ne veut pas dire être neutre...C'est de notre responsabilité collective de faire barrage à l'extrême droite ».

### Meilleurs vœux

En espérant que nous pourrions bientôt retrouver une vie sociale normale, je vous souhaite une année 2022 aussi belle que possible.



Continuez à bien prendre soin de vous et des autres.

Marie-Jo Rivat



Journal de l'UD-CFDT de l'Ain  
supplément de l'U.T.R.  
Cp : 1109505403  
Maison des syndicats 3 impasse Chanut  
01000 Bourg en Bresse tel : 04 74 22 31 85  
Directeur de la publication : Marie-Jo Rivat

# CDCA, déserts médicaux, aide à domicile : une entrevue nécessaire... avec le Département.

Une délégation de l'UTR et du Syndicat Santé Sociaux composée des mandatés au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) a rencontré, le 10 janvier 2022 Madame Martine Tabouret, première vice-présidente du Conseil Départemental déléguée à la démographie médicale et à l'autonomie (personnes âgées et personnes handicapées) et nouvelle présidente du CDCA. Elle était assistée de M. Thierry Clément, directeur adjoint du département en charge de la solidarité.

La délégation a insisté sur la **nécessaire concertation** par le biais de groupes de travail en amont de l'élaboration du nouveau plan seniors et du futur plan handicap. Le précédent plan seniors avait été présenté au CDCA après son vote par le conseil départemental. « La messe était dite » !

Des changements appréciables ont été notés lors de la dernière assemblée plénière du CDCA, le 7 décembre 2021 : davantage de possibilité d'expression, meilleure écoute et surtout mise à disposition des documents sur une plate-forme via internet en amont de la réunion, permettant de préparer collectivement.

La délégation a fait part de son souhait d'avoir un inventaire des différents types de structures d'accueil des personnes âgées dans l'Ain. Seules les structures publiques et associatives qui permettent de bénéficier de l'aide sociale du département sont référencées. Or, d'autres établissements privés fleurissent de-ci de-là, pour quels services et prestations, à quelles conditions ? L'autorisation d'ouverture de ces établissements d'hébergement ne relève pas du président du CD car officiellement ce sont des logements. Des services d'aide à l'accompagnement peuvent y intervenir comme au domicile de n'importe quelle personne âgée. Les résidences autonomie sont référencées auprès du CD mais pas les résidences seniors.

La CFDT souhaite qu'un travail de fond soit mené en direction des aidants afin de leur permettre des temps de répit. Des dispositifs existent mais ne sont pas connus ou accessibles à tous les aidants. Dans le cadre de la préparation du plan seniors un audit va être conduit par un consultant. Cette problématique va certainement ressortir.

**La question du balluchonnage est posée.** Une expérimentation conduite par la Mutualité Sociale Agricole est évaluée positivement par nos interlocuteurs. Les balluchonneurs, souvent retraités et rémunérés, vont passer une demi-journée ou une journée au domicile de

la personne aidée (âgée ou handicapée) pour permettre à l'aidant de souffler et d'avoir une vie sociale en dehors du foyer. L'expérience n'a pas porté sur la nuit comme cela se pratique au Québec. Elle s'est organisée en dehors des employeurs d'aide à domicile. La CFDT considère ce dispositif avec prudence tant du point de vue de la responsabilité que du respect de la réglementation du travail.

## Problème de démographie médicale

Le département est assez satisfait de l'installation de télécabines de consultation qui apportent une réponse au besoin de recourir rapidement à un médecin tout en reconnaissant que cet équipement ne remplace pas un médecin traitant notamment en cas de maladie chronique qui nécessite un suivi au long cours. Les téléconsultations de proximité avec une infirmière à domicile et un médecin à distance en visioconférence qui étaient envisagées ne sont pas encore effectives. Les infirmières formées en « pratique avancée », salariées par les médecins, sont encore rares.

L'obligation d'installation des médecins dans les zones de désertification médicale pour une période donnée, en retour de la formation assurée par la société, est partagée même si elle n'est pas très populaire au sein du corps médical.

Le recrutement de médecins salariés par le département pour renforcer des maisons de santé pluridisciplinaires ayant des cabinets vides reste un objectif. Un chasseur de têtes va être chargé de trouver des médecins, jeunes, si possible. Le département a pour ambition de recruter une dizaine de médecins qui après quelques années de salariat et après constitution d'une patientèle, pourraient basculer dans l'exercice libéral laissant la place pour d'autres recrues.

## Difficultés d'accès aux services d'aide à domicile



Toutes les associations ont des difficultés à couvrir les besoins. Des plans d'aide ne peuvent être mis en place ou assurés pleinement, faute de personnel, avec parfois de lourdes conséquences quand la personne doit aller en institution faute d'avoir pu être accompagnée plus tôt. L'attractivité des métiers de l'aide à domicile passe par la rémunération mais aussi, et surtout, par la qualité de vie au travail pour fidéliser les salariés et en attirer de nouveaux.

L'UTR s'est appuyée sur la démarche lancée dans une association d'aide à domicile de l'Ain. Donner davantage d'autonomie aux salariées, leur permettre de

travailler plus collectivement afin d'apporter un meilleur service aux bénéficiaires, c'est ce qui a été expérimenté à l'ADAPA avec la démarche d'équipes à responsabilité élargie. Cette démarche engagée avant la pandémie ne demande qu'à se généraliser et fait déjà école au niveau national.

**Face aux difficultés de recrutement dans les établissements médico-sociaux** et pour préserver la qualité du service aux usagers, la délégation CFDT a proposé de mettre en place un groupe de travail pour chercher des solutions pour améliorer la qualité de vie

au travail des professionnels du médico-social et rendre plus attrayant les métiers de l'accompagnement. La vice-présidente a paru intéressée, l'idée doit faire son chemin...

Au terme de cette rencontre d'une heure, les participants ont apprécié l'écoute et le dialogue qui s'est engagé. Nous serons attentifs à ce que cette démarche initiée par l'UTR soit, non seulement nécessaire, mais surtout utile.

Régine Millet et Marie-Jo Rivat

## Loto UTR 2022 reporté...

**P**révu le mardi 1<sup>er</sup> février, le loto vient d'être reporté à une date ultérieure compte tenu de l'état sanitaire qui devient préoccupant.

Ce loto rassemble habituellement près d'une cinquantaine d'adhérents. Il a pour but de permettre aux participants de vivre un temps de convivialité, de papoter avec son voisin ou sa voisine, de jouer donc d'activer sa mémoire, sa concentration, de se faire plaisir en dégustant une tartine de fromage fort et des bugnes..

Depuis bientôt deux ans, nous vivons avec la Covid qui ne cesse de muter. Le dernier variant "Omicron" se propage aisément et s'installe chez les jeunes ainsi que chez les aînés dont nous faisons partie et ce même après avoir reçu trois doses de vaccin.



Navrés de cette décision prise dans le but de se préserver soi-même et de protéger les autres, nous souhaitons que prochainement, nous retrouvions un peu de légèreté et d'enthousiasme pour mieux relancer nos rencontres, permettant l'échange, la discussion, de reconsidérer nos pratiques, nos projets de vie, afin qu'ils soient empreints de plus de bienveillance et d'abnégation.

Robert Fontaine - commission Loisirs

## Permanence UTR le mercredi matin.



**L'**UTR-01, tente d'assurer un lien régulier et direct avec ses adhérents via le "Liaison", mais aussi par des activités ludiques comme le loto, culturelles, des voyages, découvertes d'entreprises...

ainsi que par des temps d'information voire de formation.

Nous, nous apprécions le contact, le lien "en présentiel". C'est pourquoi, l'UTR01 tiendra une permanence le mercredi matin à compter du 2 mars 2022 de 10h à midi au siège, 3 impasse Chanut à Bourg-en-Bresse.

Pour les administrateurs de l'UTR, ces permanences seront un temps de rencontre avec les adhérents, un lieu d'écoute, d'information, de réponse à vos interrogations, mais aussi un moyen de faire remonter des informations, des attentes, des souhaits, sans oublier un temps de convivialité.

Ces permanences pourront évoluer, se traduire par des permanences sur rendez-vous ou ouvertes, ou des rencontres à la demande.

A très bientôt.

Robert FONTAINE

## La carte Cezam

**L'**UTR-01 vous propose de minorer vos dépenses via votre passeport loisirs et culture avec la carte Cézam.



**Chaque retraité adhérent à l'UTR** peut bénéficier d'une carte Cézam, ainsi que de cartes pour les membres de sa famille (conjoint et enfants), en contrepartie du paiement d'un droit annuel. Les cartes sont valables sur l'année civile, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Carte individuelle adhérent UTR = 13,20 €

Carte pour conjoint et enfant(s) de + de 3 ans : 3,90 € / personne

**Intéressé** par cette carte, prenez contact avec l'UTR-01 par mail [utrcfdt01@orange.fr](mailto:utrcfdt01@orange.fr) ou venez à la permanence du mercredi matin au 3 impasse Chanut à Bourg-en-Bresse.

Robert FONTAINE



Le 13 décembre 2021, lors de l'après-midi d'information, répondant à notre invitation, le CLIC du bassin burgien a présenté, devant la trentaine d'adhérents présents, ses différentes missions.

Retraités, nous pouvons être amenés à solliciter un CLIC pour nous-mêmes ou pour un proche. Ce temps de présentation et d'échanges a permis de situer le rôle de ce dispositif qui s'adresse à toute personne de plus de 60 ans et à son entourage, aux aidants à la recherche d'informations ou ayant besoin d'être aidés dans certaines démarches.

Le CLIC du bassin burgien couvre 87 communes de la communauté "Grand-Bourg-agglomération" et la communauté de communes du Pays de Cerdon.

Le CLIC est financé par le Département et Grand Bourg Agglomération. Certains CLIC ne sont financés que par le département.

## Les missions du CLIC

L'information et le conseil des personnes de plus de 60 ans, les proches, les professionnels, sur les aides existantes, sont le cœur de métier du CLIC.

Vous faites appel à un "CLIC" pour :

- ☆ Connaître vos droits et l'accès aux aides existantes,
- ☆ Être guidé dans vos démarches
- ☆ Avoir des renseignements sur le soutien à domicile (services d'aide et/ou de soins à domicile, services de portage de repas, téléalarme...),
- ☆ Être informé sur les structures d'hébergement, les aides financières, les transports, les loisirs, les échanges intergénérationnels...
- ☆ Obtenir des conseils dans la mise en œuvre d'un plan d'aide à domicile ;
- ☆ Connaître les activités ouvertes aux seniors, les actions de prévention (chutes, mémoire, ...)
- ☆ En tant qu'aidant, pour être soutenu et informé face à la perte d'autonomie de votre proche.
- ☆ Tout simplement pour trouver un lieu d'écoute et de conseil.

## Prévention médico-sociale

Il s'agit d'orienter vers des actions collectives de prévention telles qu'ateliers mémoire, conférences, groupes de parole, psychomotricité,... en partenariat avec les élus des communes et CCAS, les MARPA, associations d'aide à domicile, la CARSAT (Caisse de retraite).

## Coordination

Des comités techniques réunissant divers professionnels sont organisés avec les associations d'aides à domicile. Des rencontres inter-CLIC sont organisées chaque trimestre.

## Observatoire et développement local

Toutes les aides et services existants sont recensés et donnent lieu à l'édition d'un guide gérontologique destiné aux



professionnels pour répondre aux besoins individuels et collectifs, participation à des enquêtes et groupes de travail.

☆☆☆☆

**L'accès au CLIC est gratuit.** La confidentialité des échanges est garantie. Les huit CLIC de l'Ain ne fonctionnent pas de la même façon. Certains ne font pas de visites à domicile. Trois niveaux de service sont identifiés dans le cahier des charges et dépendent du financement.

Quelques territoires échappent à la couverture en raison de l'absence d'engagement des communautés de communes.

☆☆☆☆

## Quelques chiffres

En 2020, année atypique en raison de la crise sanitaire, les deux coordinatrices du CLIC du bassin burgien ont été sollicitées pour venir en aide à 773 personnes. Près de 2000 entretiens téléphoniques, 175 visites à domicile des coordinatrices et de nombreux entretiens dans les permanences de Bourg et de Montrevel.

Les coordinatrices sont le plus souvent formées au conseil en économie sociale et familiale.

## Trouver le CLIC près de chez moi :

- CLIC du Bassin Burgien 11 rue Aristide Briand 01000 Bourg-en-Bresse ☎ 04 74 22 11 11
- CLIC de la Dombes Maison de retraite Route de Relevant 01400 Chatillon-sur-Chalaronne ☎ 04 74 55 15 39 ou ☎ 06 73 38 06 55
- CLIC de la Plaine de l'Ain Bâ B 46 rue Gustave Noblemaire 01500 Ambérieu-en-Bugey ☎ 04 74 46 19 04
- CLIC du Haut Bugey 10 rue de l'Orme 01100 Oyonnax ☎ 04 74 75 67 79
- CLIC du Pays de Gex Les Terrasses D 29 route Prost 01700 Chevry ☎ 04 50 41 04 04
- CLIC du Pays Bellegardien Espace autonomie seniors centre 5 rue des Papetiers 01200 Valsenhône ☎ 04 50 48 71 64
- CLIC Bugey Sud en cours de réflexion Contact Centre Départemental de la Solidarité Belley ☎ 04 79 81 65 30 ou 01200 Valsenhône ☎ 04 50 56 02 67
- Pas de CLIC pour les communautés de communes Bresse et Saône, Veyle, Val de Saône centre, Dombes Saône Vallée, Miribel et Plateau, de la Côtière à Montluel. Contact au ☎ 30 01 (Conseil Départemental)

Pour aller plus loin : <https://www.adag01.fr/clic.html>

Régine Millet